



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 12 avril 2023

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 5 avril 2023, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M. Bernard GAUDIN, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M^{me} Jocelyne GAUTIER.

Objet : **Convention de partenariat entre le Relais Accueil Proximité (RAP), le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) "l'Étoile Filante" et le CCAS dans le cadre des Sorties à la Journée 2023**

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente fait part aux membres du Conseil d'Administration de la nécessité de mutualiser les moyens humains et matériels dans le cadre des Sorties à la Journée 2023.

Il y a donc lieu de signer une convention entre le RAP, le GEM "l'Étoile Filante" et le CCAS.

La convention stipule les conditions pratiques et financières pour les trois structures ainsi que la participation pécuniaire des usagers.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6247 « Transports collectifs » et 6228 « Rémunération d'intermédiaire » du budget du CCAS.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention pour l'année 2023 et à effectuer les paiements s'y rapportant.

Vote : 10 voix POUR (dont 1 pouvoir).

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 12 avril 2023

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET



Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20230419-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2023

Publication le : 19-04-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DES SORTIES À LA JOURNÉE 2023

Entre les soussignés :

Madame Claudie SONNET, Vice-Présidente, représentant le Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant – 9, esplanade des Terrasses 44110 CHÂTEAUBRIANT

d'une part,

et

Monsieur Gérard HAULBERT, Président, représentant l'association Relais Accueil Proximité (RAP) – Manoir de la Renaudière, rue Sophie Trébuchet 44670 PETIT-AUVERNÉ

d'autre part,

et

Monsieur Paul LERAY, Co-Président, représentant l'association GEM (Groupe d'entraide Mutuelle) « l'Étoile Filante » – 36, rue de la Fontaine Saint-Jean 44110 CHÂTEAUBRIANT.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Contexte

Suite au désengagement du Conseil Départemental en 2009, relatif aux sorties à la journée, le CCAS de Châteaubriant et le RAP du Petit-Auverné ont décidé dès 2010, de mutualiser leurs moyens et leur savoir-faire afin de poursuivre le projet.

En 2016, un nouveau partenaire le GEM « l'Étoile Filante » a rejoint le groupe de travail.

Article 2 : Conditions financières et pratiques pour les trois structures

Le présent contrat a pour objet de définir les relations entre le CCAS, le RAP et le GEM « l'Étoile Filante », notamment les conditions dans lesquelles la collaboration financière est effective.

En effet, le RAP s'engage à régler l'ensemble des dépenses inhérentes aux trois sorties programmées en juillet et août 2023.

La participation de chacune des structures est déterminée comme suit :

Pour leurs publics respectifs, les structures partenaires se répartissent les **58 places** comme suit : **8 places** sont réservées au **GEM « l'Étoile Filante »**, **25 places** pour le **CCAS** et **25 places** pour le **RAP**.

Les frais sont donc partagés à hauteur de 1/7^e pour le GEM, 3/7^e pour le CCAS et 3/7^e pour le RAP.

Après les sorties, le CCAS et le GEM « l'Étoile Filante » s'engagent à régler respectivement le montant dû au RAP sur présentation des justificatifs de dépenses, avant fin septembre 2023.

Le récapitulatif des frais maximum à engager est détaillé en Annexe 1.

Article 3 : Participation des usagers

La participation financière demandée au public est de :

- 5,00 € pour chacune des 2 premières personnes de la même famille
- 4,00 € pour la 3^{ème} personne
- 3,00 € à partir de la 4^{ème} personne

Gratuité pour les enfants de 2 à 3 ans

Le CCAS encaissera la participation financière des castelbriantais,
Le RAP celle des personnes hors commune de Châteaubriant avec mise en place également d'une permanence d'inscriptions sur le site du CSC,
Le GEM « l'Étoile Filante » percevra la participation de ses adhérents.

Article 4 : Destinations

Mardi 11 juillet 2023 Sortie à DAMGAN (marché et plage)
Mercredi 26 juillet 2023 Sortie à NANTES (visite du Château le matin et jardin des plantes l'après-midi)
Mercredi 30 août 2023 Sortie à la Ferme de Carentoir

Article 5 : L'encadrement lors des sorties

Pour les sorties avec 58 personnes, 3 encadrants seront présents.

Article 6 : Inscription des usagers

Le début des inscriptions est fixé au 6 juin 2023 pour chacune des trois structures :

- . Le CCAS pour les habitants de Châteaubriant,
- . Le RAP pour les habitants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval,
- . Le GEM « l'Étoile Filante » pour ses adhérents.

Fait en trois exemplaires à Châteaubriant, le 12 avril 2023

Pour le RAP,
Le Président,

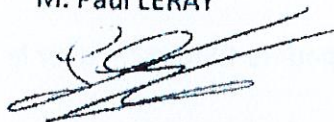
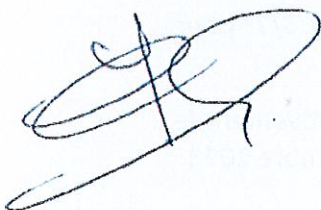
Pour le GEM « l'Étoile Filante »,
Le Co-Président,

Pour le CCAS,
Pour le Président,
La Vice-Présidente,

M. Gérard HAULBERT

M. Paul LERAY

M^{me} Claudie SONNET



GEM - L'Étoile Filante

36 rue de la Fontaine Saint Jean
44110 CHATEAUBRIANT
TEL 09 84 26 80 37 - PORT 07 83 80 36 79
gem.chateaubriant@outlook.com



Annexe 1.

Récapitulatif des dépenses à engager – Sorties à la Journée 2023

1. AUTOCARISTE

Voyages CAVÉ

| | |
|-----------------------------------------|----------|
| Sortie du 11 juillet 2023 à DAMGAN..... | 990,00 € |
| Sortie du 26 juillet 2023 à NANTES..... | 561,56 € |
| Sortie du 30 août 2023 à CARENTOIR..... | 585,20 € |

TOTAL 2 136,76 €

2. VISITES

| | |
|-------------------------------------------------------------|----------|
| Sortie du 26 juillet 2026 entrée au Château de Nantes..... | 440,00 € |
| Sortie du 30 août 2023 entrée à la ferme de Carentoir | 769,00 € |

TOTAL 1 209,00 €

TOTAL GÉNÉRAL 3 345,76 €

Remarques :

Les prix ont été calculés au plus fort (entrée pour le Château de Nantes et la Ferme de Carentoir au tarif « adulte » uniquement), alors que chaque année un certain nombre d'enfants participent aux sorties.

De plus, la participation financière des usagers n'est pas déduite.

Le car sera climatisé pour la sortie la plus lointaine, et non climatisé les 26 juillet et 30 août 2023.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20230419-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2023

Publication le : 19-04-2023

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



[Signature]

Mis en ligne le 21/04/2023